

QUESTION 3

Auteur PLR, par Martine Tristan (suppl.)
Objet Aide de la Confédération pour la petite enfance

Il existe à la Confédération un fonds de 100 millions destiné aux cantons qui peuvent faire une demande pour aider les parents à supporter les coûts de gardes d'enfants. Il semble que très peu de cantons en font la demande à Berne car la procédure administrative est compliquée.

Conclusion

Est-ce que le Valais fait sa demande auprès de la Confédération pour une part de ces 100 millions afin d'aider les parents pour la garde de leurs enfants?